



# Comité d'Intérêt de Quartier

Sainte Marguerite Village

Richard Prudhon

9 avenue des bleuets

13009 MARSEILLE

Tél : 06.29.58.32.34

Courriel : prudhonrichard@wanadoo.fr

Courriel : ciqsaintemargueritevillage@gmail.com

Site : ciqstemarguerite.esy.es

## **Compte rendu de la réunion mensuelle du 26 septembre 2024** **Atelier des Arts – 133, bd de Sainte Marguerite**

Richard PRUDHON, Président du CIQ Sainte Marguerite Village, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nombreux participants pour cette réunion de rentrée.

Il remercie Monsieur Frédéric GUELLE, vice-Président de la RTM d'avoir répondu à son invitation.

- Les riverains de la Pugette reviennent sur la question des pistes cyclables condamnant ainsi de nombreuses places de stationnement dans un périmètre connaissant déjà une surcharge de fréquentation. Ils se plaignent des nuisances subies (stationnement anarchique, déchets, notamment les soirs de matches).

Ils évoquent l'absence de concertation.

Monsieur GUELLE apporte des explications sur l'obligation faite aux collectivités de créer des pistes cyclables lorsqu'interviennent des réfections de chaussées.

Sur la concertation à l'origine du projet, il rappelle qu'elle a bien eu lieu avec le CIQ, certes il y a plusieurs années. Le secteur en son temps n'était pas encore rattaché au CIQ de Sainte Marguerite mais au CIQ de Dromel/La Pugette.

- Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Claude GANACHON, Vice-Président du CIQ, qui remplaçait Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Secrétaire et délégué sur la sécurité auprès des Services de Police, lors de la réunion de rentrée du GPO du 9<sup>ème</sup> arrondissement.

Cette réunion est organisée par la Police Nationale en présence des CIQ, des Services de la Métropole, de la Police Municipale et des bailleurs sociaux.

Monsieur GANACHON a pu évoquer les questions du stationnement et des points de deal qui avaient été signalés au CIQ ainsi que toutes les doléances remontées par nos adhérents.

Les Services de Police ont confirmé qu'un nombre important de verbalisations a été effectué sur les stationnements abusifs dans notre secteur.

- Les riverains de la Place de l'Église interviennent avec exaspération sur les difficultés qu'ils rencontrent :

Stationnements abusifs, épiceries de nuit drainant une clientèle bruyante et vente de drogue.

Cette situation regrettable se heurte à la liberté des commerces par rapport aux heures d'ouverture.

Monsieur GUELLE ainsi que le CIQ enregistrent ces doléances et les feront remonter auprès de la Mairie Centrale.

- Un riverain de la Pugette parle des nuisances sonores provenant du stade de l'ort.

Monsieur GUELLE ainsi que le Président invitent les plaignants à leur adresser des mails détaillés avec photos qu'ils s'engagent à faire suivre auprès des autorités compétentes.

- La Traverse Chibron située au-dessus de la Place de l'Église n'est pas éclairée.

Monsieur GANACHON rappelle qu'avait été obtenue la réfection de la chaussée mais cette traverse serait « privée » ; Les riverains sont orientés vers le cadastre pour trouver les coordonnées du propriétaire.

- Une résidente du Boulevard André relate les remontées d'eau dans son garage. Faisant suite à des descentes d'eau pluviales, certains avaloirs ont été obstrués lors de la pose de l'asphalte. Des techniciens de la Mairie sont venus chez elle afin de constater la situation et y donner suite.

- BOULEVARD URBAIN SUD :

Monsieur GUELLE rappelle la concertation avec les CIQ, l'enquête lancée auprès de 17 000 participants et les 7 000 contributions apportées.

La décision du Tribunal Administratif est favorable à la Métropole qui agit avec détermination face à l'obstination d'une Municipalité hostile à poursuivre un projet néanmoins reconnu d'utilité publique.

Concernant l'aménagement du carrefour tant attendu (boulevard du Cabot, Sainte Marguerite et bd Urbain sud), le Président donne quelques explications.

Sa réalisation exige une étude de terrain, laquelle doit être obligatoirement autorisée par la Mairie Centrale.

Or, la Mairie Centrale, fermement opposée à ce projet, ne souhaite toujours pas délivrer cette autorisation.

Nous restons donc toujours dans l'attente du déblocage d'une situation devenue inextricable et incompréhensible.

- Monsieur GUELLE apporte également des informations sur la réorganisation des lignes de bus liée à la mise en service du tramway qui devrait intervenir dans les délais annoncés courant 2025.

Le Président réitère ses remerciements auprès de Monsieur Frédéric GUELLE pour son aimable participation, la qualité de ses réponses, ainsi qu'aux adhérents présents pour les nombreux échanges et interventions utiles aux avancées de notre quartier.

La séance est levée à 19 h 45.

La prochaine réunion est prévue le **JEUDI 24 OCTOBRE à 18 H.**

Le Secrétaire,

Jean-Pierre GARCIA

Le Président,

Richard PRUDHON